

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006 modifiée

FDS n° : A-10351

Toner - Noir

Date d'émission 2018-06-13

Date de révision 2018-07-11

Version 1

Version européenne seulement**1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE****1.1 Identificateur du produit**

Nom du produit **Toner** pour Canon Fax FX3, Canon Fax L 3500 IF, Canon Fax 4000, Canon Fax 4500 IF, Canon Fax L 200, Canon Fax L 250, Canon Fax L 280, Canon Fax L 300, Canon Fax L 350, Canon Fax L 360, Canon Multipass L 60, Canon Multipass 90, Canon Multipass 6000

Référence 006R03222

Couleur Noir

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Impression xérographique

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur Xerox AG
Sägereistrasse 23
CH-8152 Glattbrugg
Switzerland

Pour plus d'informations, contacter

Personne à contacter Christoph Schwiezer
Téléphone 043 / 305 12 12
Télécopie 043 / 305 15 51
Adresse e-mail ehs-europe@xerox.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

O.R.F.I.L.A. (Centre Antipoisons) : Tél: 01 45 42 59 59

2. IDENTIFICATION DES DANGERS**2.1 Classification de la substance ou du mélange**

D'après les données actuelles aucune classification ni étiquetage n'est requis au sens Règlement (CE) n o 1272/2008

2.2 Éléments d'étiquetage

Aucun(e)

2.3 Autres dangers

Pas PBT selon REACH annexe XIII
Peut former des mélanges explosibles poussières-air en cas de dispersion

FDS n° : A-10351

Toner - Noir

Date d'émission 2018-06-13

Date de révision 2018-07-11

Version 1

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.2 Mélanges

Nom chimique	% en poids	Numéro CAS	No.-CE	Classification (Règ. 1272/2008)	Mentions de danger	Numéro d'enregistrement REACH
Magnétite	25-50	1317-61-9	215-277-5	--	--	01-2119457646-28-0021
Copolymère de styrène/acrylate	25-50	Propriétaire	Non répertorié	--	--	--
Polyoléfine	2.5-10	Propriétaire	Non répertorié	--	--	--
Oxyde métallique	<2.5	12060-59-2	235-044-1	--	--	--
Silice (amorphe)	<2.5	67762-90-7	614-122-2	--	--	--

Remarque

Composants marqués comme "non répertorié" sont exempts d'enregistrement.

"--" indique qu'aucune classification ou mention de danger ne s'applique.

Lorsque aucun numéro d'enregistrement REACH n'est répertorié, il est considéré comme confidentiel pour le représentant exclusif.

4. PREMIERS SECOURS

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux	À usage externe uniquement. Si les symptômes persistent ou si le moindre doute existe, il faut consulter un médecin. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.
Contact oculaire	Rincer immédiatement à grande eau. Après avoir rincé une première fois, enlever toute lentille de contact et continuer à rincer pendant au moins 15 minutes
Contact avec la peau	Laver la peau avec de l'eau et du savon
Inhalation	Amener la victime à l'air libre
Ingestion	Rincer la bouche à l'eau puis boire une grande quantité d'eau ou de lait

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Toxicité aiguë

Yeux	Aucun effet connu
Peau	Aucun effet connu
Inhalation	Aucun effet connu
Ingestion	Aucun effet connu

Effets chroniques

Toxicité chronique	Aucun effet connu dans les conditions normales d'utilisation
---------------------------	--

Symptômes principaux

Une exposition excessive peut provoquer:
irritation respiratoire bénigne similaire à celle provoquée par des poussières nuisibles

4.3 Indications quant à une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Protection pour les secouristes	Aucun équipement de protection spécifique exigé
Notes au médecin	Traiter les symptômes

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Utiliser de l'eau pulvérisée ou en brouillard ; ne pas utiliser de jets d'eau directs, Mousse

FDS n° : A-10351

Toner - Noir

Date d'émission 2018-06-13

Date de révision 2018-07-11

Version 1

Moyens d'extinction appropriés Ne pas utiliser de jet d'eau sous pression, risque de disperser et d'étendre l'incendie

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dangereux Les produits de décomposition dangereux sont dus à une combustion incomplète, Oxydes de carbone, Oxydes d'azote (NOx)

Les poussières fines dispersées dans l'air à une concentration suffisante et en présence d'une source d'ignition constituent un danger d'explosion de poussières

5.3 Conseils aux pompiers

En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les émanations. Porter des vêtements résistant au feu/aux flammes/ignifuges. Si nécessaire, porter un appareil de protection respiratoire autonome en demande de pression pour éviter l'exposition à la fumée ou aux toxines atmosphériques.
Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection.

Autres informations

Inflammabilité Ininflammable
Point d'éclair Sans objet

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Éviter l'inhalation de la poussière

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Pas de précautions spéciales pour l'environnement requises

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Prévenir la formation de nuages de poussières
Méthodes de nettoyage Utiliser un aspirateur pour enlever l'excès de toner, puis laver à l'eau froide car l'eau chaude fixe le toner

6.4 Référence à d'autres sections

L'impact de ce produit sur l'environnement n'a pas été entièrement étudié
Cependant, cette préparation n'est pas supposée présenter d'effets nocifs significatifs pour l'environnement.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité, Éviter toute accumulation de poussière en espace confiné, Prévenir la formation de nuages de poussières

Mesures d'hygiène Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

FDS n° : A-10351

Toner - Noir

Date d'émission 2018-06-13

Date de révision 2018-07-11

Version 1

Conserver le récipient bien fermé, au sec et dans un endroit bien ventilé, Conserver à température ambiante

7.3 Utilisations finales particulières

Impression xérographique

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Paramètres de contrôle

Limite d'exposition Xerox	2.5 mg/m ³ (poussières totales)
Limite d'exposition Xerox	0.4 mg/m ³ (poussière alvéolaire)

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique	Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation
---------------------------	---

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage	Aucun équipement de protection spécifique exigé
Protection des mains	Aucun équipement de protection spécifique exigé
Protection de la peau et du corps	Aucun équipement de protection spécifique exigé
Protection respiratoire	Aucun équipement de protection spécifique exigé
Dangers thermiques	Aucun(e) dans des conditions normales de transformation

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement	Tenir à l'écart des canalisations, des égouts, des digues et des cours d'eau
--	--

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect État physique Couleur	Poudre Solide Noir	Odeur Seuil olfactif pH	Faible Sans objet Sans objet
Point d'éclair	Sans objet		
Point/intervalle d'ébullition	Sans objet		
Point de ramollissement	49 - 60 °C	/	120 - 140 °F
Taux d'évaporation	Sans objet		
Inflammabilité	Ininflammable		
Limites d'inflammation dans l'air	Sans objet		
Limites d'explosivité	Aucune donnée disponible		
Pression de vapeur	Sans objet		
Densité de vapeur	Sans objet		
Densité	~ 2		
Hydrosolubilité	Négligeable		
Coefficient de partage	Sans objet		
Température	Sans objet		

FDS n° : A-10351

Toner - Noir

Date d'émission 2018-06-13

Date de révision 2018-07-11

Version 1

d'auto-inflammabilité

Température de décomposition Indéterminé(e)(s)

Viscosité Sans objet

Propriétés explosives

Les poussières fines dispersées dans l'air à une concentration suffisante et en présence d'une source d'ignition constituent un danger d'explosion de poussières

Propriétés comburantes

Sans objet

9.2 Autres informations

Aucun(e)

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 Réactivité

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation

10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses

Aucun(e) dans des conditions normales de transformation

Polymérisation dangereuse

Aucune polymérisation dangereuse ne se produit

10.4 Conditions à éviter

Prévenir la formation de nuages de poussières, Les poussières fines dispersées dans l'air à une concentration suffisante et en présence d'une source d'ignition constituent un danger d'explosion de poussières

10.5 Matières incompatibles

Aucun(e)

10.6 Produits de décomposition dangereux

Aucun dans les conditions normales d'utilisation

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Les données de toxicité ci-dessous est basé sur les résultats du test des matériaux similaires reprographie.

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Informations sur le produit

Irritation

Pas d'irritation de la peau, Pas d'irritation oculaire

DL50 par voie orale

> 5 g/kg (rat)

DL50, voie cutanée

> 5 g/kg (lapin)

CL50 par inhalation

> 5 mg/L (rat, 4 heures)

Toxicité chronique

Informations sur le produit

FDS n° : A-10351

Toner - Noir

Date d'émission 2018-06-13

Date de révision 2018-07-11

Version 1

Effets chroniques Cancérogénicité

Aucun effet connu dans les conditions normales d'utilisation
Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'humain

Autres effets toxiques

Informations sur le produit

Sensibilisation

Aucune réponse de sensibilisation n'a été observée

Effets mutagènes

Non mutagène selon le test d'Ames

Toxicité pour la reproduction

Ce produit ne présente pas de dangers connus ou supposés pour la reproduction

Effets sur certains organes cibles

Aucun(e) connu(e)

Autres effets néfastes

Aucun(e) connu(e)

Danger par aspiration

Sans objet

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1 Toxicité

Selon les données disponibles, le mélange / préparation n'est pas nocif à la vie aquatique

12.2 Persistance et dégradabilité

N'est pas facilement biodégradable

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Une bioaccumulation est peu probable

12.4 Mobilité dans le sol

Insoluble dans l'eau

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas PBT selon REACH annexe XIII

12.6 Autres effets néfastes

L'impact de ce produit sur l'environnement n'a pas été entièrement étudié Cependant, cette préparation n'est pas supposée présenter d'effets nocifs significatifs pour l'environnement.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Méthode d'élimination des déchets

Peut être éliminé en décharge ou incinéré, conformément aux réglementations locales
En cas d'incinération, prendre garde à prévenir la formation de nuages de poussières.

Code de déchets du CED

08 03 18

Autres informations

Bien que le toner ne soit pas une toxine aquatique, les microplastiques peuvent constituer un danger physique pour la vie aquatique et ne devraient pas entrer dans les égouts, les

FDS n° : A-10351

Toner - Noir

Date d'émission 2018-06-13

Date de révision 2018-07-11

Version 1

égouts ou les cours d'eau.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**14.1 UN/ID No**

Non réglementé

14.2 Nom d'expédition

Non réglementé

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Non classé

14.4 Groupe d'emballage

Sans objet

14.5 Dangers pour l'environnement

Présente un danger faible ou nul pour l'environnement

14.6 Précautions spéciales pour les utilisateurs

Aucune précaution particulière n'est exigée pour la manipulation de cette matière

14.7 Transport en vrac conformément à la convention MARPOL 73/8 et au Recueil IBC

Sans objet

15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION**15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

D'après les données actuelles aucune classification ni étiquetage n'est requis au sens Règlement (CE) n° 1272/2008

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique selon le règlement (CE) n° 1907/2006 n'est requise

16. AUTRES INFORMATIONS

Date d'émission 2018-06-13
Date de révision 2018-07-11
Remarque sur la révision Remplace 3-1334

Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du Règlement (CE) No. 1272/2008 modifiée.

Avis de non-responsabilité

FDS n° : A-10351**Toner - Noir****Date d'émission 2018-06-13****Date de révision 2018-07-11****Version 1**

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.